Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse

Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo

Band: - (2020)

Heft: 34

Rubrik: Formation continue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Circulaires et Express: dernières publications

Circulaires

qui apportent des précisions importantes relatives à des prescriptions juridiques applicables à l'échelon national

Date		Thème
•	24.09.2020	Circulaire MO 2020/01 Clôture de la validation des rues

Express

qui donnent des informations générales ou qui accompagnent des enquêtes

	Date	Thème
•	01.09.2020	MO-Express 2020/05 Numérisation du processus de gestion de la mensuration officielle et du cadastre RDPPF
>	01.09.2020	Cadastre RDPPF Express 2020/01 Numérisation du processus de gestion de la mensuration officielle et du cadastre RDPPF
•	08.09.2020	Cadastre RDPPF Express 2020/02 Révision des recommandations «Dispositions juridiques et renvois vers les bases légales» et conversion en une instruction – consultation
•	11.09.2020	Cadastre RDPPF Express 2020/03 Révision des instructions techniques – consultation
•	15.10.2020	MO-Express 2020/06 Suivi (monitoring) du bénéfice que l'économie nationale retire des données de la MO – Résultats pour 2019 et questionnaire pour 2020

- ► Mensuration officielle
- ► Cadastre RDPPF

Ces documents peuvent être téléchargés sur le portail www.cadastre.ch/**mo** →

Aspects juridiques & publications

OLL

www.cadastre.ch/**rdppf** → Aspects juridiques & publications

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales swisstopo, Wabern

Examen d'Etat 2021 pour l'obtention du brevet d'ingénieur géomètre



L'examen d'Etat a lieu une fois par an. Cet examen pratique porte sur les quatre thèmes que sont

la géomatique, la mensuration officielle, la gestion du territoire et la gestion d'entreprise. Comportant des épreuves écrites et orales, il comprend en outre un travail de terrain à réaliser à l'aide de ses propres instruments.

Il est possible de décaler d'un an l'examen dans l'un des quatre thèmes (épreuves écrites et orales). On parle alors d'un examen décalé dans le temps. Lorsqu'ils s'inscrivent, les candidats doivent indiquer s'ils veulent recourir à cette possibilité et si la réponse est oui, le thème concerné doit être précisé. Une désinscription ultérieure portera sur l'examen d'Etat dans son ensemble. L'examen décalé dans le temps doit impérativement être passé l'année suivant celle du passage des autres épreuves.

Calendrier de l'examen d'Etat 2021

1^{ère} semaine: du 23 au 27 août 2^{ème} semaine: du 30 août au 3 septembre Cérémonie de remise des brevets: 10 septembre

L'examen d'Etat 2021 se déroulera à l'Office fédéral du sport, à Macolin.

Inscription

Les documents suivants doivent impérativement être fournis lors de l'inscription:

- formulaire d'inscription (www.cadastre.ch/inscription),
- curriculum-vitae avec photo,
- décision (à défaut demande) de reconnaissance de la formation théorique,
- justificatif de l'expérience professionnelle.

Le dossier d'inscription doit être adressé par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) **et** par courriel le 31 mars 2021 au plus tard.

· Par courrier postal

Secrétariat de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres c/o Office fédéral de topographie Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern

• Par courriel (PDF)

geometerkommission@swisstopo.ch

Pour des informations supplémentaires: www.cadastre.ch/inscription

Commission fédérale des ingénieurs géomètres geometerkommission@swisstopo.ch

Spirgarten 2021



La rencontre du Spirgarten «Spirgartentreffen» permet à des professionnels des SIG issus

des rangs de l'administration publique et du secteur privé d'échanger des informations en lien avec la normalisation et la standardisation actuelles des technologies SIG.

Le prochain «Spirgartentreffen» se déroulera le

18 mars 2021, de 9 h 30 à 12 h 30

au Kongresszentrum Spirgarten – Zürich Altstetten.

Le thème principal sera défini ultérieurement. Le programme sera disponible dès février 2021 sur www.interlis.ch → Veranstaltungen (en allemand).

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux participants!

Coordination, services et informations géographiques COSIG swisstopo, Wabern

Cette formation continue pour les ingénieurs géomètres dans le cadre de leurs obligations professionnelles (art. 22, Ogéom) est recommandée par la Commission fédérale des ingénieurs géomètres

Colloques de l'Office fédéral de topographie swisstopo 2021

swisstopo

Les colloques de swisstopo regroupent des exposés et des dis-

cussions sur des thèmes de la mensuration, de la topographie, de la cartographie et de la géologie nationale ainsi que du COSIG (coordination, services et informations géographiques).

Les colloques mentionnés ci-dessous sont publics et auront lieu les vendredis, 10 h 00 – 11 h 30, online en raison de COVID-19.

Les colloques seront organisés avec le logiciel de conférence en ligne «Webex». Nous vous prions de vous inscrire sur www.swisstopo.ch → Manifestations.

29 janvier 2021 ____

Une transgression: 175^e anniversaire de la carte topographique de la Suisse

Les deux premières feuilles de la Carte topographique de la Suisse ont été publiées il y a 175 ans. Lors de ce colloque, nous nous pencherons sur le contexte national et international dans lequel la carte Dufour a été élaborée.

5 février 2021

Vector Tiles pour l'IFDG et une nouvelle «Carte de base légère»

Les tuiles vectorielles amènent des nouvelles possibilités. swisstopo offre une nouvelle carte de base légère et élargit l'infrastructure fédérale de données géographiques.

12 mars 2021

Sous-sol géologique: Comment swisstopo éclaire les profondeurs

Les données concernant le sous-sol sont une base fondamentale pour une utilisation durable des géoressources. Le Service géologique national vous montre comment des informations multidimensionnelles sont générées à partir des données de base.

26 mars 2021

Réseau des transports CH: Interface et données de base multimodales pour le référencement des données du trafic et de la mobilité

Avec le jeu de données de base «Réseau des transports CH», l'infrastructure des données de trafic du secteur public est étendue et optimisée.

9 avril 2021 🔲

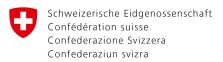
géoBIM: Des géodonnées aux données BIM

swisstopo s'implique fortement sur la thématique du BIM (Building Information Modeling), en collaborant avec différentes entités de la Confédération, des Cantons et des acteurs privés. Dans ce colloque, nous présenterons ensemble nos projets, avec un focus sur les géodonnées et la normalisation.

Office fédéral de topographie swisstopo

Cette formation continue pour les ingénieurs géomètres dans le cadre de leurs obligations professionnelles (art. 22, Ogéom) est recommandée par la Commission fédérale des ingénieurs géomètres

Reconnu comme formation



Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS **Office fédéral de topographie swisstopo**